

# **COMPTE-RENDU**

## **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 JUILLET 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juillet, le conseil municipal d'AUZITS s'est réuni en Mairie sous la présidence de Monsieur Benoît OLIVIÉ, Maire.

Date de la convocation : 27/06/2024

**Présents :** ALCOUFFE Christophe, BONAFÉ Brigitte, CASANOVA Adeline, DEBAECKER Louise, OLIVIÉ Benoît, Serge PORTIE, ROZIÈRES Nathalie, RUFIE Bertin, SANCHEZ Nadine, TEULIER Sylvain, VIDAL Sylvie

**Procurations :**

Cyprien LOTTIN à Serge PORTIE

**Secrétaire de séance :** TEULIER Sylvain

Le compte-rendu de la séance en date du 23 mai 2024 est approuvé à 12 voix Pour.

### **DELIBERATIONS**

#### **1/ Création d'emplois non permanents, emplois saisonniers**

Il est proposé au conseil de créer 2 emplois d'été sur 1 seule période : 2 emplois du 15 juillet au 26 juillet 2024 inclus. La durée de travail sera de 6H par jour, de 7H à 13H.

*Délibération votée avec 12 voix pour.*

#### **2/ Conditions générales d'Utilisations du Portail Usager Urbanisme (PUU)**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022, les demandes d'urbanisme peuvent s'effectuer en dématérialisation sur la plateforme du GNAU (Guichet Numérique d'Autorisations d'Urbanisme). En remplacement du GNAU et à la demande du service instructeur, à compter du 8 juillet 2024, une nouvelle plateforme, accessible depuis le site internet de la commune, permettra aux administrés de : se renseigner sur le règlement et le zonage d'un terrain, saisir de façon dématérialisée une demande d'urbanisme et de suivre l'avancement du dossier dématérialisé. Il est proposé la mise en place d'un téléservice dénommé le PUU (Portail Usager Urbanisme) à compter du 8 juillet 2024.

*Délibération votée à 12 voix pour.*

#### **3/ Décision modificative budget assainissement 2024**

Des ouvertures de crédits sont nécessaires pour effectuer : les amortissements à régulariser et pour l'année 2024, pour régulariser une avance au compte 238 et pour amortir une avance des années 2022-2024.

*Délibération adoptée à 11 voix pour et 1 abstention.*

## **SUJET ABORDÉS**

### **1/ Travaux réouverture Riou Viou**

Les réunions de préparation des travaux se déroulent en mairie et sur le terrain.

Dans un premier temps, les travaux de retrait du sol pollué devraient commencer le 15 juillet 2024.

En fonction des étapes du chantier, la route RD 87 au niveau de la Planque sera mise soit en circulation alternée, soit fermée : une déviation se fera au niveau de la rue Fernand Forestier. Un arrêté sera pris dans le sens suivant :

- Une déviation sera mise en place pour les véhicules légers par la rue Fernand Forestier.
- Une déviation sera mise en place pour les poids lourds et les engins agricoles par la RD 11 et la RD 53.

Ces réglementations de circulation seront effectives pour la période **du 11 juillet au 2 août 2024 puis du 26 août au 30 octobre 2024.**

**Exceptionnellement du 3 août au 25 août inclus (congés d'été de l'entreprise)**, une zone à sens prioritaire sera établie route du Riou Viou pour les véhicules légers.

Des articles paraîtront dans la presse locale pour information.

Par ailleurs, pour sécuriser les fondations du bâtiment de la mairie, des micros pieux seront mis en place dans le sol pour rendre le décaissement possible le long du ruisseau.

### **2/ Travaux cœur de village la Planque**

Une réunion, présentée par les architectes, a eu lieu le 24 juin à 19H associant les membres des associations d'Auzits et les habitants relais. Une présentation des travaux a été faite, leur démarrage est prévu début 2025.

### **3/ Devis et travaux**

- Les services techniques de la Communauté de communes du Pays rignacois interviendront pour l'entretien de la voirie aux lieux-dits : Prat Sarrat, le Pouget et le Sahut.
- Réfection du mur de soutènement devant la crypte : quatre devis ont été demandés, le projet nécessite une réflexion technique complémentaire.
- Les travaux au lieu-dit la Balguière débuteront cet été.

### **4/ Recensement de la population**

Le recensement de la population aura lieu du 16 janvier au 15 février 2025. Deux agents recenseurs devront être embauchés pour cette période.

### **5/ Etude Aveyron Ingénierie**

Une étude par les services du Département a été faite pour une mise en sécurité du carrefour de la RD 87 et de la Cité ouvrière, avec deux solutions envisageables.

La présence d'une canalisation d'eau haute pression constitue une contrainte importante, et la solution à priori envisagée est celle qui n'impacte pas cet équipement. Les entreprises seront consultées en ce sens.

## **6/ Compte Financier Unique (CFU)**

Les services financiers de l'Etat proposent aux communes le CFU : fusion entre le compte de gestion et le compte administratif.

Le CFU prendra effet dès le 31 décembre prochain pour l'arrêté des comptes 2024.

## **7/ Adressage**

L'adressage prend fin. Les données d'adressage viennent d'être diffusées auprès :

- De l'IGN,
- Du SDIS 12,
- De La Poste,
- D'Orange,
- De la DGFIP,
- De la plateforme Data.gouv.fr,
- Des deux principaux navigateurs GPS (TOMTOM, HERE).

Pour intégrer ces nouvelles données, et en fonction des temps de réaction des organismes concernés, il est évident que les mises à jour doivent être effectuées pour les GPS.

## **INFORMATIONS AUX ELUS**

- Echanges oraux pour un aménagement d'urbanisme sans autorisation et du commerce « Douceurs d'Avey'Roc » après avoir rencontré la gérante.
- Les entretiens professionnels pour le poste d'agent technique auront lieu le 8 juillet.
- CCAS : réunion d'information avec les présidents de clubs de 3<sup>ème</sup> Age le 2 juillet sur le point info seniors.
- Assemblée générale de l'ADMR de Rignac (Mme Brigitte Bonafé) et du SMAEP (Mme Louise Debaecker)
- Conseil d'école : 27 élèves à la rentrée de 2024 – 2025
- Les marchés gourmands auront lieu les 5 et 19 juillet puis le 2 août.
- Biodéchets : la distribution des sacs orange et des seaux se fera les 11 et 12 octobre par le SYDOM.
- Samedi 12 octobre : à la place du Jour de la Nuit, une rencontre « Mémoire » reviendra sur les événements tragiques survenus en août 1944 sur notre commune. Cette manifestation en préparation fera l'objet d'informations ultérieures.

## **QUESTIONS DIVERSES**

*La séance est levée à 22h00*